



LA RÉPONSE

Comment favoriser l'entrepreneuriat féminin ?

Novembre 2017

1- LA DÉMARCHE

L'Égalité réelle est au cœur de l'engagement municipal au service des Nantaises et des Nantais et s'attache tout particulièrement à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes. Dans ce cadre la Ville de Nantes s'est engagée à soutenir l'entrepreneuriat féminin en donnant aux femmes les moyens d'agir. En effet, aujourd'hui seulement 32% des entreprises sont créées par des femmes en France.

Face à cette inégalité, la collectivité s'engage pour favoriser l'entrepreneuriat féminin et en a fait un axe du plan d'actions transversal sur l'égalité femmes-hommes. La volonté municipale sur cette question se traduit également par l'engagement de mandat n°58 portant sur « *la mise en place d'un réseau de marrainage et d'échanges d'expériences pour développer l'entrepreneuriat féminin* ».

La Ville de Nantes dans le cadre du Conseil de l'Égalité Femmes-Hommes et Nantes Métropole, compétente en matière de développement économique et d'emploi, ont organisé un atelier citoyen afin de travailler sur les conditions permettant de favoriser la création d'entreprises par les femmes.

Dans le cadre de cet atelier citoyen les participants ont été amenés à débattre autour des questionnements suivants :

- **Analyse des besoins et particularités : Il y a-t-il des approches spécifiques, des besoins particuliers pour les femmes porteuses d'un projet de création d'entreprise ?**
- **Etat des lieux de l'offre d'aide à la création : Quels sont les atouts de cette offre territoriale ? Quels sont les outils/dispositifs manquants ?**
- **Propositions d'actions : Quelles sont les pistes pour améliorer et optimiser l'existant en matière de soutien à l'entrepreneuriat pour les femmes ?**

2- QUI A PARTICIPÉ ?

La démarche de co-construction s'est appuyée sur le Conseil de l'Egalité Femmes-Hommes d'une part et d'autre part sur les acteurs et actrices d'aide à la création d'entreprise, les réseaux de chef.fe.s d'entreprise, et les créatrices. Les principaux.ale.s participant.e.s étaient les suivant.e.s :

- Actrices et acteurs d'aide à la création : la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, BGE, les Coopératives d'Activités et d'Emplois, la Maison de l'Emploi, l'ADIE, le Réseau Entreprendre
- Réseaux économiques féminins : Business au Féminin, les Fameuses, Femmes du Digital de l'Ouest, Femmes de Bretagne, les Mampreneuses, les Femmes ingénieurs des Pays de la Loire, Elles bougent
- Autres réseaux économiques : Dirigeants Responsables de l'Ouest, CPME
- Actrices et acteurs du Conseil de l'Égalité femmes-hommes : CIDFF
- Créatrices d'entreprises

3- MODALITÉS DE TRAVAIL ET CALENDRIER

Les objectifs du groupe ainsi constitué ont été de partager dans un premier temps les enjeux de l'entrepreneuriat féminin puis d'enrichir l'état des lieux sur l'offre d'appui existante et enfin d'identifier les besoins.

Cet atelier s'est réuni deux fois, le 4 février et le 2 juin 2016, avec des actrices et acteurs très impliqué.e.s qui ont produit un avis portant sur des **pistes d'actions très concrètes** à développer, particulièrement autour de la **sensibilisation, la communication et l'offre d'accompagnement et de financement des projets**.

Ces mêmes actrices et acteurs ont partagé la démarche et les résultats lors de la séance plénière du Conseil de l'Égalité Femmes-Hommes en décembre 2016, suscitant un vif intérêt et une forte attente de l'ensemble des participant.e.s.

4- L' AVIS CITOYEN

- **Analyse des besoins et particularités de l'entrepreneuriat féminin : des constats partagés**

En France, seulement 33 % des entreprises sont créées par des femmes en France. A l'échelle locale, l'entrepreneuriat féminin suit la tendance nationale. Ces inégalités s'expliquent par un certain nombre de spécificités qui ont été partagées lors de l'atelier : si l'intention entrepreneuriale est un peu moindre chez les femmes, les principaux freins subjectifs exprimés (peur de l'échec, doutes sur ses aptitudes, risque financier trop important, manque de temps) ne sont pas en adéquation avec leur niveau de formation et leurs compétences. Cela montre la nécessité de bousculer les mentalités pour avancer dans ce domaine.

Il est par ailleurs intéressant de noter que les femmes sollicitent plus facilement un appui extérieur (professionnel ou par l'entourage) pour engager un projet entrepreneurial. Enfin, si les femmes créent plus souvent pour compléter leurs revenus et développent moins leur activité, la pérennité à trois ans de leurs entreprises est équivalente à celle des hommes.

- **Etat des lieux de l'offre d'aide à la création : un diagnostic croisé**

	Principaux atouts	Principales faiblesses
Sensibilisation et communication	- De nombreux réseaux (et notamment féminins) qui jouent un rôle important pour la sensibilisation et l'échange entre créatrices	- Manque de culture entrepreneuriale, notamment dès le plus jeune âge
Accompagnement des entrepreneures	- Une offre diversifiée et complète et avec des outils spécifiques (ex : FGIF) qui couvre l'ensemble des étapes de la création - Très bonne synergie entre acteurs - Une volonté des acteurs politiques de soutenir la dynamique entrepreneuriale	- Manque de visibilité des acteurs - Accès difficile à l'information - Manque d'offre d'appui sur l'émergence du projet - Des difficultés renforcées sur les quartiers politique de la ville pour les futures femmes entrepreneures

- **Propositions d'actions : les pistes concrètes pour favoriser l'entrepreneuriat féminin**

A partir de l'état des lieux partagé, les acteurs ont identifié des actions à mettre en œuvre sur ces deux axes auxquelles la ville et la métropole ont souhaité répondre favorablement.

5- RÉPONSE ET ENGAGEMENTS DE LA VILLE ET DE LA METROPOLE

La Ville de Nantes et Nantes Métropole remercient vivement l'ensemble des contributrices et des contributeurs qui se sont investi-e-s dans les différentes phases de la démarche, pour leurs disponibilités, leurs idées et leurs propositions. A l'issue de cette démarche participative, la Ville et Nantes Métropole s'engagent à favoriser l'entrepreneuriat féminin autour de deux axes :

1 La sensibilisation et la communication

L'enjeu de la sensibilisation et la communication sur l'entrepreneuriat féminin avait déjà été identifié lors de l'élaboration du plan d'actions égalité femmes-hommes. L'atelier a permis de confirmer combien il est nécessaire de faire savoir que l'entrepreneuriat féminin est possible.

En effet, sous prétexte que des avancées ont eu lieu ces dernières années en matière d'égalité entre les femmes et les hommes, beaucoup pensent que le combat n'est plus d'actualité. Cependant au vu des chiffres, il convient de percuter cette illusion de l'Égalité, notamment par les actions de communication et de sensibilisation suivantes :

- **Communiquer par un message fort sur l'entrepreneuriat féminin** : les objectifs sont de valoriser la dynamique entrepreneuriale féminine, de donner l'envie d'entreprendre aux habitantes du territoire et ainsi leur démontrer que cela est possible. Cela passe par un plan de communication spécifique qui s'appuiera notamment sur différents événements économiques du territoire.
- **Capitaliser sur le Salon des Entrepreneurs pour valoriser la dynamique entrepreneuriale des femmes sur le territoire** : chaque année en novembre, le Salon des Entrepreneurs réunit sur 2 jours environ 10 000 porteurs de projet et dirigeants (dont 43 % de femmes). L'objectif sera donc de profiter du salon pour créer des actions qui valoriseront les entrepreneures du territoire et qui mettront en avant les réseaux économiques féminins.
- **Développer des actions de sensibilisation auprès des jeunes** : l'objectif est de développer la culture entrepreneuriale dès l'école (collèges, lycées, enseignement supérieur) en montrant notamment aux jeunes filles que c'est possible de créer son entreprise. Les actions de sensibilisation s'appuieront sur des structures déjà actives sur ces questions (100 000 entrepreneurs, Entreprendre pour Apprendre, Les Entrepreneuriales...).

2 L'accompagnement des entrepreneures

Même si des dispositifs existent déjà, il convient de développer davantage d'actions spécifiques aux différentes étapes du parcours de création :

- **S'appuyer sur un temps fort dédié aux femmes entrepreneures sur un quartier prioritaire** : l'action correspond à un événement visant à aller vers les femmes du territoire qui portent une idée ou un projet de création afin qu'elles puissent rencontrer les structures en capacité de les accompagner et de les mettre en réseau. Les objectifs sont de donner confiance aux porteuses de projet, d'améliorer l'information et l'orientation vers l'accompagnement. Dans ce cadre, le dispositif Osez Entreprendre qui a pour but d'aider la création d'entreprises dans ces territoires doit évoluer et se renforcer en portant une attention particulière au public féminin.
- **Donner plus de visibilité aux réseaux féminins** : afin de favoriser le développement de l'activité et d'éviter l'isolement des entrepreneures, l'action consiste à mettre en visibilité les réseaux économiques féminins existants via les outils institutionnels et les outils dédiés à l'entrepreneuriat et aux entreprises.
- **Maintenir l'offre d'accompagnement et de financement à la création et au primo-développement** : le soutien financier de Nantes Métropole aux actrices et acteurs d'aide à la création doit permettre d'accompagner et de financer plus de projets de création portés par des femmes.

Synthèse des axes de travail :

Axes de travail	Échéances
Sensibilisation et communication → Actions de communication → Salon des Entrepreneurs → Sensibilisation des jeunes	2018 Novembre 2017 2018
Accompagnement des entrepreneures → Entrepreneuriat dans les quartiers prioritaires → Offre d'accompagnement et de financement → Visibilité des réseaux féminins	A partir de Novembre 2017 2017 2018

A l'issue de ces actions, il conviendra d'évaluer les résultats, d'en mesurer les effets concrets pour les femmes et de les partager auprès du Conseil de l'Égalité Femmes-Hommes.

Il est également proposé la mise en place d'un groupe de suivi composé des actrices et des acteurs mobilisé.e.s sur l'atelier citoyen qui aura pour objectifs de suivre la mise en œuvre et l'enrichissement des actions.

Les élu.e.s pilotes de la démarche,

Pascal BOLO
Vice-président
Nantes Métropole



Aïcha BASSAL
Adjointe à l'Égalité
Ville de Nantes



CONTACTS

Mission Entrepreneuriat
02 40 99 31 45
benoit.chevalier@nantesmetropole.fr

Mission Égalité Femmes-Hommes
02 40 99 33 06
carole.voisine@nantesmetropole.fr

égalité♂